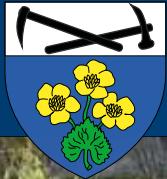


MOOSCH

NOTRE VILLAGE



JANVIER 2026



BONNE ANNÉE !

p.3

POLITIQUE

Le capharnaüm
budgétaire

p.4

VIE DU VILLAGE

Quelques regards
sur 2025

p.10

ELECTIONS MUNICIPALES

Toutes les
informations utiles

INFOS PRATIQUES

ALLO LA MAIRIE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h - 12h
 Mardi : 14h - 17h
 Mercredi : 8h - 12h
 Jeudi : 14h - 17h
 Vendredi : 8h - 12h ; 14h - 16h

Plus que jamais, élus et personnel communal sont à votre écoute.



CONTACT

Tél. : 03 89 82 30 70

E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr



SITE INTERNET

<http://www.moosch.net>

Rencontre avec le maire et les adjoints sur rendez-vous



SOMMAIRE

Photo de la 1^{ère} de couverture :
la cour Oasis

- 2 Infos pratiques
- 3 L'editorial du Maire
- 4 - 6 Bien vivre ensemble...
- 7 - 11 Agir pour les Mooschois
- 12 - 13 Retour sur images
- 14 Préserver notre cadre de vie
- 15 Lu par ailleurs
- 16 - 17 Les décisions du conseil
- 18 - 20 Paroles de lecteurs
- 20 Agenda



Publication périodique d'information communale gratuite tirée à 900 exemplaires.

Distribuée par les membres du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :
 José SCHRUOFFENEGER.

Photos : Patricia LAILLY, José SCHRUOFFENEGER, Pascale RINGENBACH, Bernard RUDLER, Jeannine RUDLER, Pascal KNIBIELY, Pascal FERRARI, Christine FRIESS, Joseph PETER, Marie-Eve PAOLIN, Sylviane RIETHMULLER, Jean-Marie WYSS, Gilles STEGER, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

Les vendredis en alternance :

- Bac jaune : 23 janvier ; 6 et 20 février ; 6 et 20 mars
- Bac gris - ordures ménagères : 30 janvier ; 13 et 27 février ; 13 et 27 mars

Bac à sortir la veille du jour de collecte la poignée vers la rue et à rentrer le soir même. Sacs jaunes à déposer la veille du jour de collecte au pied de votre borne OMR.

Calendrier « déchèterie mobile » de janvier à juin

- Les mercredis 11 février, 11 mars de 10 h à 16 h sur la place Beltrame.
- Les mercredis 8 avril, 20 mai et 10 juin de 13 h à 19 h sur la place Beltrame.

Ouverture Plateforme verte : La plateforme verte ouvrira ses portes le samedi 28 mars

Informations aux usagers

Toute modification dans la composition du foyer (départ, arrivée, décès, naissance) doit être signalée à la mairie.

Communiqué de la Communauté de Communes aux usagers en apport volontaire

Afin de pallier de trop nombreuses incivilités, à partir du 1^{er} janvier 2026 **la collecte des sacs jaunes aura lieu tous les mercredis et au pied de votre borne d'apport volontaire**. Vous devez donc désormais déposer vos recyclables en sacs jaunes transparents **au pied de la borne violette LES MARDIS SOIRS UNIQUEMENT**. Tout autre dépôt sera sanctionné.

Il est obligatoire d'utiliser les sacs jaunes transparents fournis par la Communauté de communes. Tout autre dépôt sera sanctionné.

AGIR VERS L'EMPLOI : LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI LOCAL

Depuis plus de 30 ans, **AGIR vers l'emploi** s'engage pour une **économie locale, humaine et solidaire**, en reliant les personnes en recherche d'activité avec les besoins de services des habitants, associations et collectivités.

Notre mission ? Créer du lien entre **les besoins en emploi et les besoins de services**, tout en offrant **un tremplin professionnel** à ceux qui souhaitent (re)trouver une place durable sur le marché du travail.

Concrètement, nous proposons des missions de travail ponctuelles ou régulières : **entretien de locaux, ménage, petit bricolage, jardinage, manutention, aide en collectivité, etc.**

Chaque salarié est accompagné individuellement par notre équipe pour renforcer ses compétences, lever ses freins et construire un projet professionnel solide.



En faisant appel à AGIR vers l'emploi, vous contribuez directement à une économie locale et solidaire, tout en bénéficiant d'un service de proximité et de qualité.

Les particuliers peuvent en plus bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations réalisées à leur domicile.

VOUS ÊTES MAJEUR(E) ET CONFRONΤÉ(E) À UNE SITUATION DE SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE ?

Les **Lieux d'Ecoute et d'Orientation (LEO)** sont des dispositifs de première ligne, permettant aux personnes qui en ressentent le besoin, d'échanger avec un(e) psychologue. Les **RV sont gratuits et confidentiels**.

Les séances n'ont pas vocation à être thérapeutiques sur du long cours mais peuvent permettre de débloquer certaines situations ou de les réorienter si nécessaire.

Au regard de la **pertinence de tels dispositifs** et de la disponibilité des professionnels, il est **important de faire connaître les LEO**.

Lieux et moments de permanences sur le Pays Thur Doller :

• **Saint-Amarin** : les vendredis matin à la **Maison de Santé Pluridisciplinaire**

• **Cernay** : les lundis matin au Centre Socio Culturel Agora

• Masevaux : les mardis après-midi à la Mairie

En cas de question, n'hésitez pas à contacter Marie-Pierre BOUGENOT Chargée de mission CLSM : marie-pierre.bougenot@ch-rouffach.fr

UNE SAGE-FEMME DANS LA NOUVELLE MAISON DE SANTÉ DE SAINT-AMARIN



Depuis quelques années, Edith LE MASSON, sage-femme installée à Thann, vient le jeudi à Saint-Amarin pour permettre aux femmes de la vallée de trouver une offre de soins plus proche de chez elles. Elle a maintenant rejoint la nouvelle Maison de santé, au 5 rue Clémenceau, où **elle exerce le jeudi au rez de chaussée du bâtiment. Elle assure le suivi gynécologique de prévention chez les femmes tout au long de leur vie** : contraception, dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus (frottis), dépistage et traitements des infections urinaires, génitales et sexuellement transmissibles, mais aussi première consultation de l'adolescente, information et éducation à la sexualité, dépistage des violences et vaccination. Elle intervient bien sûr pendant la grossesse, avec le suivi de grossesse, l'entretien prénatal désormais obligatoire, la préparation à la naissance, les monitorings au cabinet ou à domicile. Elle assure également les visites à domicile au retour de la maternité, puis la consultation postnatale ainsi que l'entretien postnatal obligatoire entre 1 et 2 mois après l'accouchement. Consultante en lactation, elle reçoit les femmes qui allaitent, et propose le suivi du poids des bébés. Elle est également formée en rééducation du périnée, pour les femmes de tout âge. **Praticienne de premier recours, elle travaille en collaboration avec votre médecin généraliste, les gynécologues, les différentes maternités ainsi qu'avec la Maison Périnatale de Thann.**

Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur Maiia.com ou au **06 88 85 48 87**, elle accepte la carte vitale sans dépassement d'honoraires en pratiquant le tiers payant.



Le capharnaüm budgétaire

Le mandat qui s'achèvera bientôt aura été d'une rare intensité pour notre pays. C'est **un mandat qui a commencé par le confinement et qui se termine par un capharnaüm budgétaire**. Entretemps, il y a eu l'invasion de l'Ukraine qui a provoqué une crise énergétique et inflationiste et finalement une polycrise marquée par la chute de la production mondiale et l'effondrement des marchés financiers.

Inévitablement, parce que c'est le schéma classique des crises, s'est installée une protestation sociale liée au pouvoir d'achat rongé par l'inflation qui dans les grandes villes a souvent tourné à l'emeute.

Des commentaires sur la dissolution de l'Assemblée, véritable caprice présidentiel, n'ont plus d'intérêt aujourd'hui. Mais il faut bien admettre qu'elle est largement la cause de la **fragmentation parlementaire, de la crise et de l'instabilité politique** que nous connaissons aujourd'hui. Un chroniqueur d'un grand hebdomadaire écrivait récemment « ... quand on ne sait plus dormir, on compte les premiers ministres... ce qui est plus efficace que de compter les moutons. »

Mais au-delà de la crise politique, c'est la menace financière qui pèse et qui va peser sur le pays et sur nous pendant de longues années. En effet, **la dette publique dépasse des niveaux historiques et alimente inévitablement les discussions fiscales**.

Pour réduire la dette, nous savons qu'il faut diminuer les dépenses et augmenter les recettes, tout le monde en convient. C'est dans l'application de ce théorème que les esprits s'échauffent et engendrent un véritable concours Lépine à l'Assemblée Nationale.

Les uns refusent l'augmentation des impôts notamment des personnes les plus aisées et réclament la diminution des dépenses de l'Etat. C'est-à-dire pas d'impôt pour les ultra riches et diminution des dépenses sociales, le fameux « pognon de

dingue ». Les autres proposent au contraire une augmentation des recettes de l'Etat par l'impôt notamment sur les fortunes et une augmentation des prestations sociales.

Si le premier ministre trouve un compromis entre ces deux visions fiscales il aura bien mérité de la nation.

Et puis il y a **cette petite musique, discrète pour l'instant, qui tourne autour de l'épargne des français**. La montée de l'anxiété et la peur de l'avenir ont toujours eu pour effet de faire grimper le taux d'épargne. L'encours s'élève grossièrement à **6 500 milliards d'euros**. Cette somme colossale qui explique en partie la mansuétude des agences de notation, est **jugée imprudente aux yeux de certains, véritable obstacle à l'investissement et à l'économie en général**.

Cette épargne, fruit du travail, des sacrifices, des économies sous-estimées, du sérieux budgétaire familial des français, fait l'objet de **nombreuses convoitises** et certains en haut lieu y verront de l'argent facile à chercher. **Restons vigilants**.

Je ne pouvais pas ne pas vous le dire. J'étais au Congrès des Maires de France au mois de novembre comme chaque année. Lors de l'Assemblée générale, Fabien Mandon, chef d'état-major, dernier orateur de la journée, a tenu un discours particulièrement inquiétant sur la **situation internationale**. « Nous devons nous préparer à une guerre » a dit le chef d'état-major, nous en avons les moyens mais ce qui nous manque c'est la force d'âme pour accepter de nous faire mal pour défendre la nation. **Il faut accepter de perdre nos enfants, de souffrir économiquement**. Si nous ne sommes pas prêts à cela, alors nous sommes en risque. **Il faut en parler dans vos communes**, vous avez un rôle fondamental à jouer parce que vous êtes les élus les plus proches des français. » **Ces propos**

anxiogènes ont été difficiles à entendre. On aurait bien aimé que le militaire nous donne également le mode d'emploi pour dire à nos concitoyennes et nos concitoyens qu'ils doivent être prêts à perdre leurs enfants. **Personnellement, je ne suis pas prêt à vous le dire comme cela**.

Je préfère dire à chacun et à chacune d'entre vous « **Bonne Année** » et que **la santé, la sérénité et la réussite vous accompagnent**, que vos projets se réalisent que votre quotidien vous apporte des parfums d'enfance, de convivialité, de visages et de paysages familiers. **Je souhaite encore que 2026 apporte à notre commune la stabilité, l'énergie collective et la confiance en l'avenir**.

José Schruoffeneger - 12 janvier 2026

Citations du mois

« Cette forme d'engagement pour la douceur, la tendresse est atypique. Pourtant le monde dans lequel on vit aujourd'hui montre que c'est essentiel. C'est ça qui est reflété dans mes chansons. La douceur est un remède, une consolation et c'est beaucoup plus qu'une aspiration naïve, de la gentillesse ou un côté fleur bleue. **Et quand on est maire d'une commune pendant vingt-cinq ans⁽¹⁾, je vous assure qu'on n'a pas intérêt à être naïf.** »

Yves Duteil,
(auteur, compositeur, interprète)

⁽¹⁾ Yves Duteil a été maire de Précy-sur-Marne (Seine et Marne) de 1989 à 2014

Le chiffre du mois

6 477 milliards d'€

c'est le montant record
de l'épargne des français, soit
le double de la dette publique.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bienvenue aux nouveaux arrivants

C'est une tradition bousculée par la crise de la COVID que nous avons remis en selle il y a quelques temps : **la réunion des nouveaux arrivants.**

Une quarantaine de personnes qui ont déposé leur valise chez nous ont répondu à l'invitation de la mairie et ont participé à cette rencontre tellement importante qui permet aux nouveaux de **prendre leurs marques dans notre village.**

Le maire a présenté la commune en choisissant l'angle de la géographie locale, rappelant que nous n'avons à Moosch ni vieux châteaux, ni maisons à colombages mais que les descendants d'ouvriers-paysans que nous sommes aiment leur village, sa simplicité et sa beauté.

José Schruoffeneger a promené l'assistance sur nos 4 collines en prenant soin de décliner pour chacune d'elle sa spécificité : la promesse de 1916 et **la colline de la Vierge** dominant la nécropole inscrite au **Patrimoine Mondiale de l'Humanité, la colline du bûcher** et la tradition de la crémation de la Saint-Jean qui donnent sur les anciennes mines d'argent fermées au début du XXème siècle. Sur cet ancien site se trouve dans son écrin de verdure le camping, lui-même situé à quelques pas de l'un des joyaux du village, la cascade de la Roche aux Bébés. La vocation agricole du **Brandebel** et enfin le paradis des chasseurs et la marche nocturne du Cercle de la colline du **Sandbruch** ferment le carré.

Il n'a pas manqué de citer les **nombreux panneaux présents aux entrées du village** qui sont autant de distinctions de la commune (les 3 libellules, la 2ème fleur, l'œil de la participation citoyenne, la médaille d'or de la charte éco-citoyenne et le panneau indiquant que nous sommes « ambassadeurs du don d'organes »).

Après l'exposé, le maire a donné **la parole aux présidents ou représentants de nos associations** qui ont informé les participants de leurs activités et les ont invités à les rejoindre selon leurs goûts et leurs envies. Certaines personnes ont adhéré à l'une ou l'autre association. Après tout c'est aussi l'objectif de ces réunions des nouveaux habitants.

Le maire a également établi une liste de tous les **commerces et services** présents dans le village qui font que **les personnes ne désirant pas prendre leur voiture pour faire les courses à l'extérieur du village, trouvent quasiment tout sur place.**

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance au plus près.

Assurément une belle soirée.



Une soirée bien sympathique.

Visite du Préfet chez Charlotte

Le 24 octobre dernier, Emmanuel Aubry, le nouveau préfet du Haut-Rhin a fait étape chez Charlotte Etterlen, dans sa Stuwa.



Monsieur le Préfet, Charlotte et le maire pour une matinée conviviale dans la Stuwa de Lottie.

Le représentant de l'Etat a salué avec beaucoup de chaleur **l'engagement entrepreneurial de Charlotte qui avait remporté, on s'en souvient, le concours « 101 femmes entrepreneures »** ce qui lui avait valu une invitation à Matignon. Emmanuel Aubry a souligné la simplicité chaleureuse des lieux, la qualité des produits servis par la maison et d'une manière générale **la convivialité qui règne dans cette Stuwa.**

« Nous sommes très honorés par votre présence chez nous Monsieur le Préfet, a dit le maire, accueillir le représentant de l'Etat signifie encore quelque chose pour les hommes de ma génération... ajoutant pour les francophones que le mot « Stuwa » est un mot très ancien, que même les dialectophones d'aujourd'hui n'utilisent plus. »

La Stuwa, c'était la pièce maîtresse souvent encombrée de la maison, le lieu où la famille se retrouvait après les repas, le lieu où l'on se parlait où on lisait « l'Alsace » bilingue. C'était un lieu paisible où il faisait chaud l'hiver car la Stuwa était contigüe à la pièce où l'on prenait les repas qui avaient mijoté sur la cuisinière à bois qui diffusait la chaleur dans toute la maison. Avant que l'expression ne devienne tendance, **c'était un lieu de vie.** La Stuwa nous renvoie au « bon vieux temps » même si l'on sait aujourd'hui que c'est un mythe.

« J'imagine que Charlotte a pensé à tout cela quand elle a choisi le nom de son établissement. **Je réitère aujourd'hui mes très sincères félicitations à Charlotte et lui souhaite de tout cœur de collectionner une ribambelle de satisfactions dans sa « Stuwa »** a ajouté le maire pour conclure une matinée bien sympathique.

L'ambassade, un morceau de France

Après 1277 jours passés dans les prisons iraniennes, **Cécile Kohler et son compagnon Jacques Paris ont été « libérés »** le 4 novembre dernier. Ils vivent désormais à l'Ambassade de France à Téhéran et attendent leur retour en France.

En contact avec Me Thierry Moser, un ami de « la Mine aux bouquins » **nous avons apposé la banderole** qui a fleuri un peu plus tard dans toute la région, **qui réclamait la libération de nos compatriotes**. On peut imaginer que la forte mobilisation notamment dans notre département a joué un rôle que nous ne pouvons pas mesurer dans la libération des deux enseignants. Depuis le 4 novembre, peu ou pas de déclarations dans les médias... cela signifie évidemment que **des négociations sont en cours à haut niveau**.



L'arbre de vie

En signant la charte « **village ambassadeur du don d'organes** » au printemps dernier, le maire s'était engagé à planter un arbre à la Sainte Catherine afin de rendre visible de la plus belle des façons le statut d'ambassadeur du don d'organes. **Ce chêne d'Amérique est désormais « l'arbre de vie » de notre village.**

Au printemps, quand viendra le feuillage nous pourrons le saluer en guise de remerciements aux donneurs et à leurs proches.



Plantation de l'arbre de vie.

Fête des seniors : nos ainés sont magnifiques

Seul(e)s, à deux ou à plusieurs, nos seniors viennent même un peu en avance, sourire aux lèvres parce **qu'ils se réjouissent pour cette journée**.

Nous aussi !



Les traditionnels chants de noël interprétés en fin d'après-midi par les nouveaux septuagénaires, la chorale et les élus.

Nous regardons avec émotion ces femmes et ces hommes que nous connaissons bien et qui sont devenus nos amis et nous leur disons que cette journée est la leur. Tout est réglé comme du papier à musique. On écoute les discours. On approuve par des hochements de tête quand le maire propose une réflexion sur « la magie de Noël ». « A force de la mettre à toutes les sauces », a-t-il dit, elle devient insupportable. Ce rejet ne vise évidemment pas nos traditions scintillantes, ni nos marchés de Noël et surtout pas le nôtre, simplement magnifique, ni nos croyances religieuses. Ce qui est de moins en moins entendable au fil des ans et des regrettables avancées du chaos ambiant, c'est l'association de Noël au mot magie. **Comme si ce moment de communion et de sourire n'était qu'une pure illusion passagère**, une forme d'hallucination collective. Il est temps que Noël devienne **moins magique et beaucoup plus réel**, que l'espoir suscité il y a plus de vingt siècles devienne autre chose qu'une rassurante parenthèse entre deux catastrophes. **La scène de la nativité dans une pauvre étable est une petite histoire idéale de l'humanité et chacun d'entre nous détient le pouvoir de la faire vivre...**

L'après-midi devient la « kilbe d'antan ». En début de soirée après le petit schnaps servi par le maire, c'est la tombola des pêcheurs et des aviculteurs et au compte goutte, **les yeux pétillants, on se quitte en se donnant rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle fête des ainés**.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Un grand marché de Noël

Ils nous l'avaient promis et ils ont tenu leur promesse ! **Les soybandas ont montré une fois de plus leur savoir-faire, leur sens de l'organisation et celui de la fête.**

Notre marché de Noël, comme l'année dernière, a eu un immense succès. Si le concert de **Robin Leon qu'il faudra bientôt nommer citoyen d'honneur de Moosch**, a fait plus que le plein, les autres animations qui se sont succédées pendant trois jours ont toutes été appréciées et ont attiré un public nombreux. Dès l'ouverture, les enfants des écoles ont été les stars se produisant sur la scène en proposant les chants de Noël avant d'écouter **le conteur bien connu Stéphane Herrada**.

Avant, pendant et après le concert des **Tempo Kids qui continuent de se renouveler avec beaucoup de talent**, la tartiflette géante confectionnée par les jeunes de la bande à Bastien Gully et Jérôme Dreyer a bien calé les estomacs, **arrosée par un « pipeline de vin chaud »**.

Enfin dimanche, **une véritable rafale de musique de qualité avec les Meyers** que nous avons invités pour la fête de la musique, **Eloane et Noéline (the Voice kids)** qui sont revenues à Moosch et qui nous ont épatisés et enfin le très sympathique Robin Leon qui a enflammé **un public conquis d'avance**.

On ne le dévoilera pas encore mais la troupe de la Soybanda a un projet pour le mois de juillet.

Quant à nous, nous continuerons à soutenir sans réserve ces jeunes qui s'engagent pour l'attractivité de notre village.



Les locaux de l'Etape, le groupe les Meyers que l'on reverra.



Robin Leon, la star



Eloane et Noéline sont revenues pour notre plus grand plaisir. Quel talent !



La foule des grands jours pour écouter le chanteur préféré des Alsaciens.



Répétition de la chorale de l'école et les résidents de l'EHPAD pour les chants présentés au marché de Noël.

Téléthon 2025

Le Téléthon 2025 a été un grand cru. Une petite cérémonie réunissant les bénévoles s'est déroulée à la mairie lors de laquelle le maire a rappelé **les avancées extraordinaires de la médecine** grâce au financement du Téléthon, il a salué avec émotion **la guérison de la maladie de Duchenne aujourd'hui une réalité**.

Jean-Marie Munsch a détaillé toutes les actions réalisées chez nous en cours d'année comme **le ramassage des métaux** mais également celles réalisées pendant les deux jours de décembre.

Nous verserons à l'AFM Téléthon 8 100 € fruit de la générosité des mooschois !



Les coups de cœur des lectrices de la Mine aux bouquins



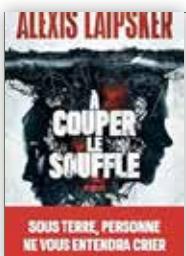
Pistes noires - Viveca STEN

Roman Policier

Un ancien commandant de police est ramené bien malgré lui une semaine au ski entre copains de la fac... 2 filles et 3 garçons. Une soirée a été très arrosée. Le lendemain, l'une des filles est retrouvée morte dans la neige devant le chalet. Que s'est-il passé ? L'inspectrice Hanna et son équipier tentent de rassembler les témoignages pour trouver le coupable.

Quelles ténèbres se cachent derrière la blancheur des somptueuses montagnes d'Äre en Suède ?

Commentaire de J.F, bénévole à la biblio

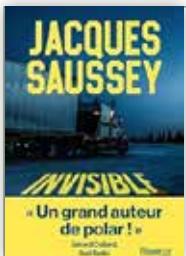


A couper le souffle - Alexis LAIPSKER

Policier

Emma, la fille du commissaire Venturi a été enlevée. **Une voix synthétique annonce qu'elle est enterrée quelque part et n'a plus que 17h à vivre.** Son père, que la déontologie devrait écarter de l'enquête, va la mener à sa façon. Un polar haletant qu'on ne lâche qu'à la dernière page avec un final surprenant.

Commentaires de F.AW, bénévole à la biblio



Invisible - Jacques SAUSSEY

Thriller

Le terrain de jeu de ce tueur en série, les autoroutes européennes. Il vient de sévir en France, sur une aire de stationnement de l'A43 près d'Albertville. **Sur place, les gendarmes sont sous le choc. Ils n'ont jamais vu ça !** Pendant ce temps, lui, au volant de son camion est déjà loin et va bientôt traverser la frontière pour entrer en Allemagne. **Il songe à sa liste de courses...sacs poubelles, gants Mapa, eau de javel...pour la prochaine fois.**

Commentaires de JR, bénévole à la biblio

Le 30 avril prochain, dans le cadre de « **l'Alsace se raconte** », les bénévoles de la bibliothèque ont demandé à une conteuse de venir chez nous. **Le spectacle aura lieu dans la cour oasis** - si la météo le permet - puisqu'on y trouve une scène et des gradins.

Les petits Champions de la lecture

Les élèves du cours moyen, la classe de Valérie Schoenenberger, préparent actuellement « **le Concours National de Lecture** ». Dans ce cadre, la Mine aux Bouquins a organisé une petite soirée autour des petits champions de la lecture. Au-delà du côté convivial, « **cette idée de refaire lire les enfants à haute voix est évidemment le bon chemin vers la maîtrise de la lecture** » a dit le maire en guise d'introduction.

Lire à haute voix, pas si simple !

Lire à haute voix devant un jury et un public, c'est carrément stressant !

Ce défi, les élèves de CM1 et CM2 de notre village ont décidé de le relever en participant au concours national « **Les petits Champions de la lecture** ». Articulation, intonation de la voix, gestuelle et rythme, apprendre à s'exprimer et gérer son stress, nos élèves y travaillent par des jeux de lecture depuis novembre dernier avec l'aide de Valérie leur institutrice.

Ils avaient besoin d'un premier test en public et ils ont prouvé leur capacité à relever ce pari en lisant des extraits de leurs livres, à la bibliothèque, devant un public de famille, d'amis et du maire.

Ce concours se déroulera en plusieurs parties. Tout d'abord **un premier jury formé d'habitantes du village inscrites à l'Association « Lire et Faire Lire » désignera le lauréat qui représentera notre village lors de la finale départementale**. S'il se qualifie suivra alors la régionale et pourquoi pas la nationale à Paris ! En parallèle, notre lecteur mooschois se produira également devant toutes les classes participantes de la vallée de la Thur au CAP de St Amarin, début février. Rêvons, espérons et **souhaitons-lui bonne chance...**



Soirée lecture.

AGIR POUR LES MOOSCHOIS

Visite de la mairie par les écoliers

« Monsieur le maire,

Dans le cadre de la « **semaine de la coopération** » : les élèves de toute l'école sont répartis en 6 équipes et participent à différents ateliers: **visite de la mairie** (dans le cadre de l'éducation morale et civique), atelier cuisine, jeux collaboratifs, œuvre d'art collective, atelier de gestion de petits conflits entre pairs.

Nous verrons si les élèves ont bien écouté! Pour l'instant, **tous les groupes qui sont venus à la mairie ont adoré vous rencontrer et visiter les locaux.**

Encore merci pour la prise en charge des enfants.

A bientôt, Anaïs Burget, directrice d'école »

A l'issue de la visite, les élèves ont dû répondre aux questions suivantes en cochant les bonnes cases.

1. Qu'est ce que tu as vu lors de ta visite à la mairie ?

- Le drapeau bleu blanc rouge - La Marseillaise
- Le pharmacien - Le portrait du président de la République
- Les secrétaires - La Marianne - M. le Maire
- Le boulanger - La salle du conseil municipal - Le coq

2. Lesquels de ces mots font partie de la devise de la République ?

- Liberté - Mensonge - Triche - Egalité - Colère
- Fraternité - Partage

3. Quelles affirmations sont vraies ?

- Le drapeau de la France est bleu, vert, rouge
- Marianne est un symbole de la République
- Le maire est élu par les habitants de la commune
- La Marseillaise est l'hymne de l'Allemagne
- Le président de la République est choisi par les élèves
- Le maire dirige la commune
- Le conseil municipal décide de l'utilisation du city stade



Les enfants ont été très attentifs, ont posé de bonnes questions et ont réussi le test préparé par les enseignantes.

Rapport de visite du jury « villes et villages fleuris »

« **Le jury a bénéficié d'un accueil particulièrement chaleureux** par le maire et son équipe. La commune, située en zone de montagne, se distingue **par la qualité de son fleurissement, parfaitement adapté au contexte paysager et respectueux de l'environnement**. L'intégration harmonieuse des aménagements floraux contribue à valoriser le patrimoine local et à **renforcer l'attractivité du village**.

Une attention particulière est portée à la préservation de l'environnement, tant dans la gestion des espaces verts que dans le choix de plantations.

La commune veille à :

- favoriser la biodiversité,
- adopter des pratiques respectueuses du cadre naturel montagnard,
- impliquer activement la population scolaire: les élèves participent à des actions pédagogiques et concrètes, renforçant leur sensibilisation à la nature et au fleurissement

Un projet d'envergure est actuellement en cours autour du verdissement de la cour d'école. **Ce chantier constitue un axe fort de la politique communale, en cohérence avec les enjeux de transition écologique et de bien-être des enfants.**

Il illustre **la volonté municipale de faire des espaces éducatifs des lieux exemplaires**, alliant environnement, convivialité et pédagogie.



Conclusions et propositions du jury à l'issue de la visite :

La commune démontre un engagement clair et durable en faveur de l'embellissement et du respect de son environnement naturel, tout en associant activement la population et les jeunes générations à cette dynamique.

Le projet de cour d'école végétalisée représente **une initiative emblématique** qui mérite d'être valorisée.

En reconnaissance de la qualité du fleurissement et de l'ensemble des actions menées, **le jury décide d'attribuer à la commune sa 2^e Fleur ».**

Le repair-café, une idée géniale

Un projecteur diapo, deux tondeuses-rasoirs, un petit frigo, un radiateur, deux vestes, une télé, une cafetière, un pantalon, une trottinette électrique, une tondeuse à gazon, un mixeur, une glacière électrique, un sac à dos, un PC, un tourne disque, une machine à coudre, une machine à café, une montre, un aspirateur de table, un sèche-linge, un blender.

Voilà les 22 objets présentés **aux bénévoles réparateurs lors du dernier repair-café** du mois de septembre. Seuls 2 objets ont été déclarés non réparables, 5 ont besoin de nouvelles pièces et **15 autres fonctionnent pour le grand plaisir de leurs propriétaires.**

Tous ces appareils ont échappé à la poubelle. Nous participons à notre place, à la diminution des déchets.



Tondeuse réparée avec le sourire.

Inscription à l'école maternelle pour les enfants nés en 2023

Une réunion d'information à destination des futurs élèves de Petite Section se tiendra **le vendredi 6 mars 2026 à 17h** à l'école maternelle. **Tous les parents ayant des enfants nés en 2023 sont concernés.**

Ce temps sera l'occasion de rencontrer l'équipe enseignante et recevoir les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant. Vous pourrez également poser toutes vos questions.

La réunion durera environ 30 minutes et sera suivie d'un moment convivial.

En cas d'empêchement ou si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant à l'école maternelle de MOOSCH, **merci de bien vouloir prévenir la directrice :**

06.08.28.25.83 - ce.0680709B@ac-strasbourg.fr

Centre de prévention Agirc-Arrco

Dans le cadre de ses actions de prévention et du bien vieillir, l'Agirc-Arrco propose aux personnes de 50 ans et plus **un bilan de prévention complet, gratuit et personnalisé.**

Ce bilan, d'une durée de deux heures, comprend :

Une consultation d'une heure avec un médecin, pour **faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie et sa condition physique**, puis une consultation d'une heure avec un psychologue, pour aborder le **bien-être, la mémoire, le sommeil, l'équilibre émotionnel et la prévention du stress.**

L'objectif de ce bilan de prévention est d'aider chacun à mieux comprendre son état de santé, à préserver son autonomie et à être orienté vers des actions de prévention adaptées. Ce bilan est entièrement pris en charge par l'Agirc-Arrco, sans aucun frais pour les participants.

Les bilans sont proposés en face-à-face, mais également à distance, par téléconsultation ou par téléphone dans nos quatre centres : Strasbourg - Saverne - Colmar - **Mulhouse**.

Afin de rendre cette **information accessible au plus grand nombre d'habitants** concernés, le centre de prévention sollicite notre appui pour relayer l'information.

- Contact : Centre de prévention Agirc-Arrco
- Tél. : 03 88 35 27 76
- Mail : accueil.strasbourg@centredeprevention.fr

MOOSCH, commune nature !

Fin novembre, nous avons été informés de **la confirmation de nos « trois libellules » avec les félicitations du jury.** En effet, cette distinction attribuée aux « communes natures » est remise en cause tous les 5 ans et un nouveau dossier doit être déposé... ce que nous avons fait.

Honnêtement, nous n'étions pas inquiets tant notre engagement pour une **commune débarrassée de tous les produits phytosanitaires et autres saletés est constant.**

Nous poursuivons cet engagement pour une commune propre, saine, où l'on protège autant que faire se peut **l'eau, l'air et la terre.**



Remise du label « Commune nature »...
Moosch sur l'écran de la salle des fêtes de Plobsheim.

AGIR POUR LES MOOSCHOIS

Elections municipales 2026 : Toutes les informations utiles

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026 (1^{er} et 2nd tour). **Afin que chacun puisse exercer son droit de vote dans les meilleures conditions, nous vous rappelons les principales informations pratiques concernant ce scrutin.**

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, **vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.**

La date limite d'inscription est fixé **au mercredi 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne** (www.service-public.fr) et **au vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions avec dépôt physique de la demande en mairie.**

Ce délai est prolongé jusqu'au 5 mars 2026 pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas encore effectué leur recensement citoyen.

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne sur le site officiel : www.service-public.fr

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, il faut :

- Avoir au moins 18 ans;
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne (Portugal, Espagne, Italie, Allemagne...);
- Être inscrit sur les listes électorales (liste électorale principale ou liste électorale complémentaire pour les élections municipales);
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Une pièce d'identité valide devra être présentée au bureau de vote le jour du scrutin.

Donner procuration :

Si vous ne pouvez pas vous rendre personnellement au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez **donner procuration à une personne de confiance qui votera à votre place dans votre bureau de vote.**

Vous pouvez effectuer cette démarche au plus tôt :

- En ligne, via le téléservice « Maprocuration », puis la valider en gendarmerie, commissariat ou consulat avec votre pièce d'identité et la référence d'enregistrement. La démarche peut se faire de façon entièrement dématérialisée en utilisant l'identité numérique de niveau élevé.
- En remplissant le formulaire Cerfa papier à faire valider en gendarmerie ou commissariat.

Les procurations peuvent être établies jusqu'à la veille du scrutin.

Attention, **une seule procuration par personne est autorisée.**

Dates à retenir

1^{er} tour

Dimanche 15 mars

2nd tour

Dimanche 22 mars



Journée citoyenne

Une fois de plus, nous avons été au rendez-vous de la **citoyenneté et de l'amour porté à notre village**. Immense merci à tous les bénévoles qui ont œuvré dans la bonne humeur au service de tous.



Un magnifique arc en ciel a accueilli les participants à la journée citoyenne d'automne.



Mise en peinture des portes de l'école maternelle.



L'atelier des enfants dans la cour de l'école. Fabrication de mobilier d'extérieur avec des palettes.



Comme à chaque journée, nettoyage des bois d'eau du chemin qui mène à nos fermes auberges.



La fidèle équipe du nettoyage du cimetière.



Ramassage des feuilles après l'élargissement des platanes... rue des platanes.



Décapage et ponçage de la porte des WC de la place Beltrame.



Nettoyage du vallon du Holdersbachweg.



Les conscrits de l'année encadrés par des adultes nettoient la colline du bûcher.



Autre rituel habituel, la rue des Fleurs toujours encombrée après les orages.

RETOUR SUR IMAGES



Atelier cuisine... et dégustation à l'école maternelle.



Bénévoles et élus donnent un coup de main au service technique pour le rangement du nouveau hangar de stockage de la commune.



Préparation du marché de noël. Elagage sévère du marronnier et mise en place du beau sapin de noël par les Soybandas et le service technique.



Exposition avicole pour le 75^e anniversaire de l'Amicale.

RETOUR SUR IMAGES



Le maire annonce les réjouissances de décembre en direct sur Radio Thur Tal dont les studios se trouvent à Moosch.



Décoration des sapins de Noël par les enfants de la maternelle à l'atelier communal.



11 novembre, les enfants lisent à tour de rôle un poème écrit par Henri Martin, extraits des « Poèmes d'Alsace : Hartmannswillerkopf ».



Gros chantier en amont du camping. Sécurisation du chemin par un enrochement impressionnant.



Distribution des cadeaux de Noël aux enfants. Le maire a offert une BD « Jeune et citoyen dans ma commune » aux CM1 et CM2. Une leçon d'éducation civique en images.



Et le cadeau de fin d'année à la commune. C'est écœurant ! Plainte a été déposée...



Les lauréats des différentes corridas du Téléthon autour du président du club d'athlétisme de Thann, Jean-Luc Haissmann.

PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Les bons usages du ramassage de bois

« J'ai vu Monsieur Luc Hartweg ce matin pour l'attribution d'une parcelle de bois en forêt.

Chemin faisant il m'a rappelé **les bons usages du ramassage de bois** avec carte de ramassage de bois ou/et avec l'autorisation de l'ONF et de la mairie et **les amendes pouvant être appliquées en cas d'infraction.**

Je fais du bois et je ramasse du bois depuis très longtemps... et je m'aperçois que j'ignorais bien des choses.

Nous reproduisons donc par mauvaises habitudes, par laxisme ou parce que jamais personne ne nous avait transmis les règles concernant le ramassage de bois.

Au vu des montants exorbitants des amendes et (je suis sûr) de l'ignorance de certains usagers, dont je fais partie, **il serait judicieux de faire un article dans la Lettre de la Mairie (en collaboration avec Monsieur Hartweg) qui rappellerait les règles** régissant le ramassage du bois et le montant des amendes en cas d'infraction... »

MF

La forêt communale et les bois qui s'y trouvent **ne sont pas à la libre disposition des habitants**. Leur usage nécessite l'aval écrit de la commune et de l'Office National des Forêts (ONF).

Plusieurs infractions ayant été constatées, **Monsieur le maire m'a demandé de faire un rappel de la réglementation qui régit les coupes et l'enlèvement de bois** dans les forêts communales.

Voici les sanctions encourues pour la coupe et/ou l'enlèvement de bois non autorisé en forêt communale en fonction de différentes situations.

Premier cas de figure: les bois de faible diamètre (inférieur à 6,37 cm) sur pied ou au sol.

Il s'agit là d'une infraction punie d'une contravention de 5^e classe (1500 €).

Article R163-1

Dans les bois et forêts, la coupe ou l'enlèvement de bois qui n'ont pas 20 centimètres de tour, qu'ils aient été plantés ou non depuis moins de dix ans, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe.

Le contrevenant encourt également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ainsi que de la chose qui en est le produit.

Second cas de figure: les bois avec à un diamètre supérieur à 6,37 cm.

Dans cette situation il s'agit d'un délit relevant du tribunal. Ce vol peut être puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

Article L163-7

La coupe ou l'enlèvement d'arbres ayant au moins 20 centimètres de circonférence est puni conformément aux dispositions des articles 311-3, 311-4, 311-13, 311-14 et 311-16 du code pénal.



La circonférence est mesurée à 1,30 mètre du sol. Si les arbres ont été enlevés et façonnés, elle est mesurée sur la souche. Si la souche a été également enlevée, la circonférence est calculée dans la proportion d'un cinquième en sus de la dimension totale des quatre faces de l'arbre équarri. Lorsque l'arbre et la souche ont disparu, la grosseur de l'arbre est appréciée par le juge.

Le fait d'enlever des chablis et des bois coupés illégalement est puni des mêmes peines que l'abattage sur pied.

Par ailleurs il est bon de préciser que le prélèvement de branches tombe sous le coup de l'article L163-8 du code forestier :

Article L163-8

Le fait d'avoir, dans les bois et forêts, éhoupé, écorcé ou mutilé des arbres, ou d'en avoir coupé les principales branches, ou d'avoir enlevé de l'écorce de liège, est puni comme l'abattage sur pied.

J'attire également l'attention des bénéficiaires de bois d'affouage. En effet une utilisation frauduleuse de ce dernier peut entraîner des contraventions de 4^e et 5^e classe soit respectivement des amendes de 750€ et 1500€.

Article R261-17

Le fait, pour le titulaire d'un droit d'usage, de vendre ou d'échanger les bois qui lui sont délivrés, ou de les employer à une autre destination que celle pour laquelle le droit d'usage a été délivré, en infraction avec les dispositions de l'article L. 241-17, est puni :

1^o S'il s'agit de bois de chauffage, de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe ;

2^o S'il s'agit de bois à bâtir ou de tout autre bois non destiné au chauffage, de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe.

Dans tous les cas mentionnés au présent article, le contrevenant encourt également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ainsi que de la chose qui en est le produit.

Enfin pour les titulaires d'une carte de bois, elle doit être placée en évidence derrière le parebrise du véhicule lorsqu'ils se rendent en forêt en voiture. J'attire leur attention sur le fait que le règlement qui figure au dos de cette carte doit être scrupuleusement respecté et les invite à en prendre connaissance.

Luc Hartweg (ONF)

Au fil de l'actualité avec les Éditorialistes de la presse régionale

« Des cortèges qui ont eu lieu ce 18 septembre à l'appel de l'intersyndicale émergeait une colère mêlée de lassitude et d'inquiétude. Il est difficile de reprocher aux manifestants leurs revendications pour un pouvoir d'achat décent et des mesures budgétaires plus équitables pour résorber le déficit abyssal, y compris en direction des revenus du capital. **Les manifestations et les grèves sont devenues l'antichambre de l'abstention, de la défiance, de l'indifférence ; ce qui est très inquiétant.** Dans la rue comme au travail, les intérêts particuliers et les recroquevillements identitaires concurrencent plus que jamais l'intérêt général et la citoyenneté à la française. » (19/09/2025)

« N'en déplaise aux médias de la sphère Bolloré qui lui mènent une guerre culturelle totalement décomplexée, l'**audiovisuel public enregistre des audiences qui traduisent une véritable appétence des auditeurs et des téléspectateurs pour sa programmation et la qualité du travail de ses équipes.** Les attaques que portent CNews, Europe 1, le JDD et consorts dépassent le cas du groupe audiovisuel public. Derrière les mises en cause permanentes et croisées se profile l'élection présidentielle de 2027 et la **volonté d'inscrire l'Hexagone dans cette internationale illibérale qui, de Washington à Budapest en passant par Moscou, brandit l'étendard de la liberté d'expression pour mieux s'attaquer ensuite à la pluralité d'opinion.** » (24/09/2025)

« Vent debout contre la taxe Zucman, le patronat tient un meeting le 13 octobre pour répliquer aux manifestations des salariés... **Il aura du mal à faire oublier que les inégalités se sont creusées de manière vertigineuse entre les plus grandes fortunes et le reste des Français.** Il y a en France un sentiment d'injustice fiscale. François Bayrou avait promis de « demander peu à ceux qui ont peu et plus à ceux qui ont davantage ». Il est maintenant temps de donner au plus faible des Premiers ministres la force de tenir cet engagement. Cela coûtera moins cher au pays qu'un défaut de budget et une nouvelle crise politique. » (25/09/2025)

« Nicolas Sarkozy n'est pas un délinquant lambda, il est l'ancien président de la République. S'il n'est pas sorti menotté du tribunal, c'est tout juste : sa peine étant assortie d'une exécution provisoire, il ira en prison malgré son appel. **Un ex-président incarcéré, cela rassemble plus à une république bananière latino-américaine qu'à la France. Une première sous la Ve République.** » (26/09/2025)

« Qu'un ancien président de la République dorme en prison ne devrait réjouir personne.

L'« association de malfaiteurs » pour laquelle Nicolas Sarkozy et deux de ses anciens ministres ont été condamnés ce jeudi 25 septembre témoigne une nouvelle fois **des dérives politico-financières qui nourrissent la défiance grandissante des citoyens envers celles et ceux censés les représenter.** Au rythme des « affaires », le refrain du « tous pourris » progresse. **Ce n'est une bonne nouvelle pour personne**, et surtout pas pour la démocratie. Mais il est un peu facile, dès lors que l'on n'apprécie pas le message, de tirer sur le messager. **En l'occurrence les juges.** » (29/09/2025)

« Dans ce moment de grand morcellement de la vie politique française, le président de la République est en passe de réussir à obtenir **une chose devenue rare dans ce pays, l'unanimité. Mais contre lui.** Même les tenants de ce qui reste de la Macronie, centristes de l'extrême centre ou centristes des marges, sonnent désormais l'hallali. » (08/10/2025)

« Par un souffle dont l'Histoire a le secret, Robert Badinter va rejoindre ce soir les figures abolitionnistes qu'il avait convoquées dans son discours prononcé le 17 septembre 1981 à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre l'abolition de la peine de mort : Gambetta, Hugo, Jaurès. Légitimes, ces retrouvailles tissent un fil entre les idéaux des Lumières que l'ancien garde des Sceaux, avocat pénaliste et président du Conseil constitutionnel, partageait avec ses illustres pairs et qu'il n'a eu de cesse de défendre sa vie durant : l'humanité, la justice, l'universalisme républicain.

L'entrée au Panthéon de celui qui a réformé en profondeur la justice, combattu les extrêmes, dépénalisé l'homosexualité et supprimé la Cour de sûreté de l'État résonne d'autant plus fort qu'elle intervient **à un moment où les valeurs auxquelles il était viscéralement attaché sont menacées, en France, en Europe, dans le monde.**

Robert Badinter avait confiance en l'humanité. Il est parvenu à surmonter « l'inhumanité à l'état pur » à laquelle il a été confronté enfant pour nourrir une exigence morale, résister à tout esprit de vengeance et combattre la peine de mort qui est « **contraire à la fois à l'esprit du christianisme et à l'esprit de la Révolution** », selon les mots de Jaurès qu'il avait repris dans son discours historique. » (09/10/2025)

« En dépit des résultats des élections législatives..., le président de la République s'est obstiné à trois reprises à nommer à Matignon des personnalités macron-compatibles, dont le plus grand mérite était à ses yeux de **garantir la continuité de sa politique, la survivance de son « héritage ».**

Cette fois-ci, il va plus loin encore en renommant celui qui a démissionné il y a moins d'une semaine. Le « chemin » que croit pouvoir trouver Emmanuel Macron reste le même : **l'impassé.** » (11/10/2025)

« « Le gouvernement proposera, nous débattrons, vous voterez », a répété Sébastien Lecornu, histoire de dire **qu'aux yeux des Français, la représentation nationale et l'exécutif partagent la responsabilité du chaos actuel et sont donc comptables de la sortie de crise que les citoyens attendent avec impatience.** » (15/10/2025)

« Combien des 84 300 détenus français se sont pavanes, le jour de leur incarcération, sous les acclamations d'une foule d'admirateurs et devant une nuée de caméras. Et combien d'entre eux aussi se sont comparés à Alfred Dreyfus et Edmond Dantès. La mise en scène visait autant à supporter le condamné qu'à amplifier la fronde contre « le règne de la République des juges » et « l'atteinte grave à l'État de droit » dont la condamnation de l'ancien président serait le symptôme ultime. **L'inversion des responsabilités à laquelle participe une partie de la classe politique à l'occasion de ces procès entraîne le pays dans une pente dangereuse. Elle entretient la défiance des citoyens envers les élus et les juges**, ce qui commence à faire beaucoup pour une société française fatiguée d'entendre toujours les mêmes revendiquer une justice plus sévère tout en se considérant au-dessus de la loi. » (21/10/2025)

« Dans un pays désorienté, avec un paysage politique de plus en plus illisible, le choix du compromis est le seul chemin possible jusqu'à la prochaine présidentielle. **Et Sébastien Lecornu a raison de rappeler que l'intransigeance est un mépris du vote...** » (25/10/2025)

« Par où ne sait quel miracle, la religion a repris ses droits sur la société française qui se croyait à l'abri des inquisitions en tout genre depuis le siècle des Lumières. Aujourd'hui, tout n'est que vacarme communautaire et repli identitaire, croisade catholique et ingérence dévote.

Dorénavant, **on n'est plus Français mais juif, musulman, catholique, judéo-chrétien, mécréant ; on n'est plus citoyen mais antisémite, islamogauchiste, islamophobe, antisioniste, philosémite, raciste, anti-fasciste. D'innombrables Français en ont assez, oui. Assez d'être étiquetés, de ne plus pouvoir penser par eux-mêmes, d'être pris en otages par un conflit qui dépasse la raison, de se heurter à l'impossibilité d'un dialogue, de voir la laïcité se déliter chaque jour un peu plus.** » (08/11/2025)

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni deux fois depuis la publication de notre dernière «Lettre Municipale» du mois d'octobre.

SEANCE DU CONSEIL 24 NOVEMBRE

En préambule, M. le Maire est revenu sur le Congrès des Maires auquel il a participé la semaine dernière et notamment sur l'annonce du Général Fabien MANDON, Chef d'état-major des Armées qui a insisté sur le besoin **d'alerter et de se préparer face aux menaces de guerre. Le Général a demandé aux Maires de préparer la population à l'éventualité d'une guerre avec la Russie, sans évidemment donner le mode d'emploi.** « Les choses vont mal », s'est exclamé le Maire.

Rapports d'activités annuels (Eau potable, Assainissement et Elimination des Déchets 2024) de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Le Conseil Municipal a pris acte et approuvé **les rapports d'activités eau potable, assainissement et élimination des déchets** 2024 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Rapport d'activités 2024 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin :

Le Conseil Municipal a pris acte et approuvé le **rapport d'activités 2024** de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Révision des loyers communaux pour l'année 2026 (logements et garages)

Le Conseil Municipal a décidé de réviser **(variation égale à + 1,04 %)**, conformément à la variation de la moyenne annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL), les loyers des logements et garages communaux pour l'année 2026.

Autorisation dépenses d'investissement 2026 – Budget Principal

Le Conseil Municipal a autorisé M le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget 2025, **jusqu'au vote du Budget Primitif de l'exercice 2026.**

Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) provisoire pour les chantiers d'électricité

Le Conseil Municipal a décidé **d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport de distribution d'électricité** et a fixé le mode de calcul, conformément à la partie réglementaire du CGCT, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Il a également décidé de **revaloriser ladite redevance chaque année**, pendant toute la durée des chantiers, en fonction de l'évolution de l'indice d'ingénierie, mesurées au cours des douze derniers mois précédant la publication de l'indice connu au 1er janvier de l'année N, ou tout autre indice qui viendrait à lui être substitué.

Recensement de la population 2026 : création de 4 postes d'agents recenseurs

Le Conseil Municipal a créé 4 postes d'agents recenseurs non titulaires **pour le recensement de la population qui se fera entre le 15 janvier et le 14 février 2026.**

DIVERS

Conseil d'école du 17 octobre 2025

M. le Maire a fait le compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 17 octobre 2025. **Il a notamment insisté sur l'alerte formulée par la directrice des écoles concernant le nombre très faible d'inscriptions.**

Projet de lotissement rue de la Gare

M. le Maire a présenté le projet de lotissement porté par des investisseurs privés rue de la Gare sur une surface d'un peu plus de 58 ares. **Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable à ce projet.**

Recherche de fuites sur poteaux

Comme prévu, la SAUR a mené une campagne de recherche de fuites sur les poteaux d'incendie. **Bonne nouvelle pour Moosch : aucun des poteaux ne présente de fuite à ce jour et tous les poteaux sont numérotés.**

Distinction Commune Nature 2025

La commune de MOOSCH a obtenu **la confirmation du niveau « 3 libellules »** à la cérémonie organisée le 18/11/2025 à PLOBSHEIM. **« Nous nous inscrivons dans la durée et nous sommes fiers de cette confirmation »,** a dit le Maire.

Local de stockage

M. le Maire a indiqué que la commune est à présent propriétaire du hangar situé à MALMERSPACH, 15 allée de la Filature. L'acte authentique a été signé en l'étude notariale de Me Catherine PILET le 7/11/2025. **L'acquisition et l'aménagement du local ont mobilisé un montant de 211 122 € pour une somme de 250 000 € prévue au BP 2025 lors du vote du budget.**

Marché de Noël des 12, 13 & 14 décembre 2025

M. le Maire a dévoilé l'affiche du marché de Noël 2025 organisé par la Soybanda et les Schtalleurs sur le parvis de l'église. **Programme à nouveau très riche et ambitieux.** Très belle Fête en perspective. La communication a été lancée et l'aménagement de la place de l'église a également démarré.

Réception du Nouvel An

M. le 1er Adjoint Jean-Marie MUNSCH a invité tous les conseillers à y réfléchir dès à présent. Il est dans l'attente du retour des lauréats sportifs des associations.

Attributions de Compensation 2025

Suite à la réception du tableau concernant les attributions de compensation et la refacturation des services communs, **M. le Maire est revenu sur ces attributions de compensation et en a expliqué le fonctionnement et l'historique.** Pour Moosch, l'attribution de compensation annuelle s'élève à 215 037,00 €. Il s'agit d'une recette non négligeable pour la commune (pour laquelle le maire se bat à la Com Com à chaque vote du budget) qui, finalement, perçoit un montant de 150 714,82 € en déduisant les frais d'accueil du service périscolaire se chiffrant à un montant de 64 322,18 €.

SEANCE DU CONSEIL 15 DECEMBRE

En guise d'introduction, le Maire a tiré **un grand coup de chapeau à l'association « Les Soybandas »** qui a organisé, sur trois jours, un magnifique marché de Noël.

Aménagement de chemins ruraux forestiers : Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2026

M. le Maire a rappelé que la commune de Moosch comprend de nombreux chemins ruraux forestiers affectés à l'usage du public et qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ces chemins ruraux forestiers permettent, **outre l'accès à la forêt communale pour tout public, l'exploitation forestière**. Un certain nombre de ces chemins doivent faire l'objet de travaux d'aménagement afin de pérenniser l'accès à la forêt ainsi que l'exploitation forestière.

Le Conseil Municipal a approuvé la réalisation de ces travaux pour un montant de 67 035,00 € HT et a chargé le Maire de réaliser toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2026.

Consolidation et sécurisation du chemin forestier allant de la Vierge vers le Wolfenthal et remise en état du lit du ruisseau dit Baechelrunz : Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2026

M. le Maire a rappelé qu'au mois de juillet et à la suite des pluies violentes et torrentielles qui se sont abattues sur la région, des **mouvements de terrain et coulées de boues et rochers sont apparus à 2 reprises dans le vallon sous la Vierge (2 & 27 juillet 2025). Le chemin allant de la Vierge vers le Wolfenthal et qui sert d'accès au massif aux sapeurs-pompiers (piste DFCI) est très dégradé et fragilisé et menace de se dérober. La situation est très préoccupante**.

De plus, des coulées de boues et rochers, suivant le ruisseau du vallon, viennent terminer leur course sur la rue du Ruisseau qui accueille la piste cyclable et deux maisons d'habitation. La voie ferrée a également été touchée par ces coulées de boues. Les services de la DDT ont été alertés et une demande de subvention a déjà été déposée au titre du Fonds Barnier. Elle est en cours d'instruction. **M. le Maire propose, pour ces travaux, de formuler une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2026 (soutien exceptionnel à des collectivités confrontées à des difficultés particulières) à hauteur de 60 % du montant HT des travaux**, soit un montant d'aide de 31 374,00 €. Le Conseil Municipal a approuvé la réalisation de ces travaux pour un montant de 52 290,00 € HT et a chargé le Maire de réaliser toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR / DSIL 2026.

Subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire pour l'achat de serviettes essuie-mains en tissu

La coopérative scolaire a sollicité une subvention de la commune à hauteur de 50 % du coût d'achat des serviettes.

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à cette demande de subvention et a décidé d'accorder une aide d'un montant de 208 € à la coopérative scolaire de l'école primaire, étant précisé que les crédits nécessaires ont été votés au BP 2025 sur l'article 65748.

Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes

Le Conseil Municipal de MOOSCH a adopté la motion proposée par l'Association des Maires de France et a ainsi insisté que soient maintenues pour les communes :

- **La libre administration des collectivités.** Elle implique de renoncer à toute tutelle de l'Etat ou d'une autre collectivité,
- **L'autonomie financière et fiscale**, donc la compensation intégrale des compétences transférées et la redéfinition des ressources propres qui doivent être prépondérantes dans les ressources des collectivités,
- **La subsidiarité**, qui confie par principe à l'échelon le plus proche du citoyen le pouvoir de décision. Pour les communes, la subsidiarité implique la protection de la clause de compétence générale. Le respect de la subsidiarité exclut également toute « différenciation » des compétences entre collectivités d'une même catégorie. La commune de MOOSCH s'oppose à toute mesure qui contreviendrait à ces principes fondamentaux.

Il a été rappelé que **les communes et intercommunalités ont démontré leur solidité au cours de ce mandat face à toutes les crises**. La France a besoin d'un Etat fort sur ses missions essentielles et **de communes libres**. A l'heure où le pays traverse une nouvelle crise, politique et budgétaire, il est urgent de régénérer l'action publique et la démocratie par la liberté locale et la confiance.

DIVERS

Contrôle eau potable

Un contrôle a été réalisé le 5 novembre 2025 à la mairie. **Eau d'alimentation conforme** aux limites de qualité.

Travaux sur réseau SNCF

SNCF Réseau va poser des ribardières (plaques en béton) dans la courbe entre le PN 42 et 44 sur environ 500 m linéaires entre Moosch et Saint-Amarin. Le chantier se déroulera du 5 au 24 janvier 2026 à raison de 5 nuits par semaine (du lundi soir au samedi matin) de 21h à 5h00.

Collecte des recyclables

Les conditions de collecte des recyclables (sacs jaunes) vont évoluer au 1^{er} janvier 2026. **Une collecte hebdomadaire (tous les mercredis)** des sacs jaunes au pied des points d'apport volontaire sera réalisée.

Chiffre de la population

L'INSEE vient de transmettre le chiffre référence de la population de Moosch au 1^{er} janvier 2026 : **1 621 habitants**. Ce chiffre est en diminution (PM : 1639 habitants au 1^{er} janvier 2025).

Téléthon

M. Jean-Marie MUNSCH réitère ses sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont activement participé au Téléthon. Très belle réussite avec à la clef **une somme d'environ 7 800 € qui sera remise au profit du Téléthon**. Une réception avec les bénévoles sera organisée en janvier (date restant à définir).

PAROLES DE LECTEURS

« Monsieur mon maire préféré !!

Merci beaucoup de nous avoir accueillis, ma famille et moi, pour la deuxième fois au lieu de repos final de Richard (1). J'étais si heureuse lorsque Daniel (2) m'a annoncé que vous étiez toujours maire. Vous m'avez réservé un accueil si chaleureux en 2015 et vous êtes l'un de mes Français préférés, même si Daniel et son équipe de rêve vous font une sérieuse concurrence. J'étais si heureuse d'avoir une nouvelle occasion de vous saluer et de prendre d'autres photos ! Je l'ai dit il y a dix ans et je l'ai répété cette fois-ci, **la France est la patrie de Richard et une partie de nos cœurs reste à Moosch avec lui. Merci beaucoup d'avoir si bien pris soin de Richard et de nos cœurs !!** Mon seul regret est que mon français ne se soit pas amélioré au cours des 10 dernières années. (Eh bien, je regrette également que Donald Trump soit le président de mon pays en ce moment, étant donné que Barack Obama était président en 2015, mais je n'en assume pas la responsabilité). Portez-vous bien et j'espère vous revoir avant que dix autres années ne passent. Sincèrement et avec gratitude,

Julie Hall »

(1)Richard Hall, « notre américain » qui repose dans notre nécropole

(2)Général Daniel Bastie

« Monsieur le Maire, cher José,

Je vous remercie pour l'envoi de la dernière Lettre municipale. Cette publication, toujours agrémentée d'un édito réflexif, **témoigne une fois encore de votre attachement à la transparence et au dialogue constant avec les habitants de Moosch.**

Je vous félicite pour l'ensemble des réalisations menées au cours de ces derniers mois. Parmi elles, la nouvelle cour d'école végétalisée, que j'ai eu le plaisir de découvrir lors de son inauguration, illustre particulièrement bien **votre engagement pour l'adaptation de notre cadre de vie au réchauffement climatique.**

L'« Oasis », cour d'école vivante conçue pour le bien-être des enfants d'aujourd'hui et des générations futures, témoigne **d'une volonté forte de leur transmettre la connaissance et le respect de la nature - une dimension éducative à part entière**, aussi essentielle que les autres enseignements dispensés à l'école.

Je vous adresse, à vous ainsi qu'à votre équipe municipale, mes sincères félicitations pour cette belle réussite et vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Raphaël Schellenberger - Député »

« Monsieur le Maire de Moosch,

Vous nous avez fait l'honneur d'accueillir la famille Hall au cimetière militaire de Moosch le samedi 13 septembre et d'être présent, sur la commune de Willer-sur-Thur, pour la cérémonie d'inauguration du cairn/mémorial érigé à la mémoire du conducteur d'ambulance volontaire américain Richard Hall, **« Mort pour la France »**.

Au nom du comité de reconstruction du cairn (composé de Jean-Michel-Kuntz, Éric Kubler -les inséparables amis d'enfance de Moosch, Claudine Becker de St-Amarin, et moi-même), de Thomas W. Fife (à l'origine du projet) et de la famille Hall qui a vécu une journée riche en émotions, je tiens à vous exprimer notre plus sincère gratitude pour votre discours d'accueil au cimetière (en excellent Anglais) en ce lieu chargé d'histoire, et pour votre présence au-dessus de la ferme Ostein.

Nous espérons que ce nouveau lieu de mémoire saura toucher le cœur des générations futures et rappellera **l'importance de protéger nos démocraties** et de faire perdurer l'amitié Franco-Américaine.

Général Daniel Bastien »

« Merci José pour ton indéfectible fidélité. Félicitations pour l'aire de jeux. C'est si mignon qu'on a envie de retomber en enfance. Quelle sérénité sur ce lieu si chaleureux. Cela fait du bien dans ce monde anxiogène.

C D »

« Cher José,

... Je profite de l'occasion de ton anniversaire pour te remercier **de ces longues années au service de tes concitoyens, tu étais à l'écoute de nos problèmes, tu as fait de belles et bonnes choses pour la commune.** Je suis comme beaucoup dans la commune à vouloir ta reconduction aux prochaines élections mais d'un autre côté tu as le droit de profiter enfin d'une retraite bien méritée. Quoique tu décides, merci à toi.

Je te souhaite un très joyeux anniversaire entouré de l'affection de toute ta petite famille, de tes amis. Bien affectueusement.

O F »

« Cher José,

Nous te souhaitons un joyeux anniversaire. Tu restes comme on t'a connu il y a quelques années maintenant : **toujours aussi vif et pétillant.**

Et comme dirait Felix Leclerc : **vieillir, c'est embêtant, mais c'est la seule façon de vivre longtemps.** On t'embrasse bien fort.

F et C A »

PAROLES DE LECTEURS

« Cher José,

De tout cœur, nous vous souhaitons un joyeux anniversaire. Mille mercis pour votre engagement pendant toutes ces années dans notre commune, qui est de plus en plus belle. **Un grand merci pour les beaux discours en mémoire de Georges.** Et maintenant appréciez les années à venir et surtout une bonne santé. Nous vous embrassons bien fort.

B. M. - J. C. - C. et F. »

« Monsieur le maire,

La soirée a été des plus réussies, les fêtards ont été conquis par une ambiance bon enfant et surtout familiale. **Une fierté et un succès pour le S'Lottie Stuwa.** Je tenais à vous remercier pour votre réactivité et votre compréhension pour la mise en place de la déviation notamment qui a permis une **sécurité pour tous**, malgré certains mooschois récalcitrants. Pour une première édition, nous avons misé sur la convivialité et l'offre de cette soirée sur réservation uniquement ce qui nous a permis de gérer l'aspect de la sécurité avec sérénité... Nous gardons l'espoir dans le coin de la tête, de pouvoir proposer une Oktoberfest édition 2 pour 2026, dans un esprit aussi convivial et chaleureux que cette édition 2025. **Notre Stüwa ne serait pas ce qu'elle est sans votre soutien, monsieur le maire, certains adjoints et membres de votre conseil présents et à l'écoute, sans oublier le service technique toujours efficace** et prêt à aider et mettre en œuvre le nécessaire pour tous aux abords de nos soirées. Bravo à nos mooschois engagés et au plaisir de vous accueillir à nouveau au Stüwa.

Charlotte Etterlen »

« Monsieur le maire,

Tous mes vœux de bonne année. **Encore merci pour votre aide dans le dossier Cécile Kohler.** Bien cordialement.

Maître Thierry Moser »

« Bonsoir monsieur le maire,

C'est une rare occasion que nous avons **grâce au Téléthon de réunir petits et grands.** Tous les athlètes présents étaient ravis d'avoir participé à ces courses sans objectif majeur excepté celui de **courir pour une belle cause.** **Je transmettrai votre message de remerciements aux athlètes.** Si l'on ne se voit plus d'ici la fin de l'année, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Amitiés.

J L Haissmann, président du club d'athlétisme de Thann et citoyen mooschois »

« Bonjour,

Je reviens vers vous pour vous remercier encore une fois de m'avoir mise à l'honneur lors de la journée du **forum des associations.** J'ai été touché par votre petite attention et je trouverais de quoi me faire plaisir au Decathlon. **J'ai passé une belle journée et c'est plutôt une belle réussite.**

Merci de transmettre mes remerciements également à Cyrilie Ast (je n'avais pas son adresse mail). Au plaisir de vous revoir un de ces jours. Cordialement.

Emma Ringenbach, championne de France de lutte »

« Il serait bien de rappeler à certains villageois la notion de pause méridienne. Aujourd'hui samedi à 13h15 précise, un voisin ne trouve pas mieux que de tailler ses haies avec un taille haie thermique.

Si nous voulons « bien vivre ensemble à Moosch » il faut **que** chacun respecte les règles de base de la vie en **communauté ! Merci de diffuser l'info !** Cordialement.

FM »

« Bonjour Monsieur José Schruoffeneger,

Je tiens à vous remercier pour votre message bien sympathique à l'occasion de mon anniversaire. A bientôt, à **la fête des aînés de Moosch, à laquelle je me fais une très grande joie d'assister avec mon épouse.** Cordialement.

VF »

« Gentillesse, le retour. Quel beau texte, bravo ! C'est vrai que ces petites attentions rendent la vie tellement plus douce. **Garder sa gentillesse sans se laisser abîmer par la dureté de la vie ou l'indifférence**, c'est tout un art et un vrai courage.

CM »

« Monsieur le maire,

Nous vous remercions pour le savoureux panier qui nous a été remis à l'occasion des fêtes de fin d'année. Nous vous souhaitons à vous et à toute l'équipe municipale, une très belle année 2026. Et puisque votre mandat s'achève en cette année, **nous tenons à vous remercier d'avoir œuvré avec probité pour le bien vivre à Moosch, « notre oasis commune ».** Amicalement

C et A H »

PAROLES DE LECTEURS

« Monsieur le maire et le conseil municipal,
En vous remerciant pour le colis de fin d'année et vos bons
vœux, nous vous souhaitons une très bonne année 2026,
avec **l'espoir de vous revoir à la tête de notre commune !**
Bien amicalement.

M et M S »

« Un grand merci pour les bons vœux de mon maire préféré.
A toi aussi une belle année 2026 et surtout **une santé à
toute épreuve** pour affronter les municipales.

M P et F R »

« Merci pour la belle photo de la cour de récréation. C'est
une super image, **un super travail qui fait certainement
des envieux et nous vous félicitons.**

A vous et votre famille nos meilleurs vœux pour 2026. Que
cette année vous apporte beaucoup de satisfactions dans
votre « métier ».

M A et A R »

« Un grand merci José pour ton mot. **La gentillesse change
tout !** Bien amicalement.

A H »

AGENDA (POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES...)

DATE	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRES	ASSOCIATION
23 JANVIER	Vœux de la municipalité	Salle Aloyse Mura	20h	Municipalité
24 JANVIER	AG de l'Espérance	Salle Aloyse Mura	19h	Espérance
31 JANVIER	Soirée carnavalesque	Salle Aloyse Mura	19h	Espérance
1 ^{ER} FÉVRIER	Cavalcade	Rues du village	14h	Espérance
5 FÉVRIER	AG des Amis de la Résidence	Résidence Jungck	14h	Amis de la Résidence
14 FÉVRIER	AG Donneurs de Sang	Salle Bramaly Geishouse	17h	Donneurs de Sang
15 FÉVRIER	AG Pêcheurs	Local des pêcheurs école	10h	Pêcheurs
6 MARS	AG des Jardins familiaux	Mairie	19h	Jardins familiaux
13 MARS	Don du Sang	Salle Aloyse Mura	16h - 19h30	Donneurs de Sang
15 MARS	Elections municipales (1^{er} tour)	Salle Coutouly	8h - 18h	Commune
22 MARS	Elections municipales (2nd tour)	Salle Coutouly	8h - 18h	Commune

« Au nom des élus et du personnel de la commune,
je vous souhaite une belle année 2026 porteuse de
bienveillance et de paix. Continuons de fabriquer
ensemble un village où il fait bon vivre ».

José Schruoffeneger